

## Jacques Leclercq 1891 - 1971

---

par Wladimir S. PLAVSIC,

Attaché de recherche à l'Institut belge de Science Politique.

★

Le 16 juillet 1971, Mgr Jacques Leclercq s'est éteint en son ermitage du Caillou Blanc à Beaufays près de Liège. Il avait 80 ans. Deux générations d'intellectuels belges l'avaient connu sous le vocable de chanoine Leclercq. En dehors de son enseignement à l'université de Louvain et de son rôle immense dans l'évolution de la pensée religieuse en Belgique, il avait acquis un titre particulier à l'attachement des amis de Res Publica. En effet, il fut en 1951, le premier et volontairement éphémère président de l'Institut Belge de Science Politique. Nous avons pensé que pour un agnostique, tenter de relater sa vie était une manière humaniste de rendre un juste hommage à sa mémoire.

\*  
\*\*

Jacques Leclercq est issu d'une lignée de magistrats. Olivier Leclercq était depuis 1790 juge à la Chambre des Tonlieux. Son fils, Mathieu Leclercq naquit à Herve le 30 janvier 1796. Mathieu Leclercq, d'abord avocat et conseiller communal à Liège, devient à vingt-neuf ans, conseiller de la Cour supérieure de justice de Liège.

Lors de la révolution de 1830, le conseiller Mathieu Leclercq fut élu au second tour avec Charles Rogier aux élections pour le Congrès national. Il prit une part active aux travaux du Congrès dont il se retira dès qu'il estima que le rôle constitutionnel de l'assemblée était terminé.

Toutefois, la politique ressaisit bientôt Mathieu Leclercq. Il est en effet membre de la Chambre des Représentants lors de la première convocation de celle-ci. Le Parlement ayant voté la loi d'organisation judiciaire et la Cour de Cassation, prévue par celle-ci étant établie, il quitte la Chambre pour accepter un siège de conseiller à la Cour suprême. Peu de temps après, au lendemain de la mort inopinée du Procureur général Plaisant, le ministre de la Justice confia la succession du défunt à Mathieu

Leclercq, aux lieu et place du premier avocat général De Facqz, qui parut de pensée trop audacieuse et subversive au gouvernement.

Mathieu Leclercq résigna ses fonctions en 1840 pour entrer dans un ministère libéral homogène qui tomba un an plus tard. En 1841, il reprit sa charge de magistrat. En 1847, Charles Rogier fut chargé par le Roi de constituer un ministère libéral. Il offrit à son ancien collègue le poste de ministre de Belgique à Rome. Le ministre, ayant reçu l'acceptation de Mathieu Leclercq, demanda, conformément à l'usage, l'agrément de ce dernier au Saint-Siège.

Contre toute attente, il essuya un refus qui lui fut communiqué le 13 septembre 1847 dans ces termes : « Tout bien considéré, il a été facile à Sa Sainteté de décider que, dans les circonstances graves où Elle se trouve, Elle ne pouvait en aucune manière accepter comme Ministre de la Belgique que des personnalités qui auraient offert par leurs antécédents beaucoup plus de garanties que Mathieu Leclercq ».

En présence de cet incident, après avoir pris quelques jours de réflexion, Mathieu Leclercq décline la mission dont on avait voulu le charger. Après un vif débat à la Chambre, le ministère reprit contact avec la Cour de Rome qui agréa enfin sans réserves Mathieu Leclercq mais celui-ci maintient son refus et ne se laissa plus tenter par la politique. La même année, il était élu à l'Académie Royale de Belgique. Il se consacra dès lors uniquement à ses travaux juridiques. Admis à l'éméritat en 1870, il mourut à Bruxelles en 1889. La fin de sa vie fut attristée par une cécité complète. Il laisse le souvenir d'un magistrat éminent et d'un juriste illustre (1).

Lorsqu'il mourut, son fils, Louis Leclercq (1829-1883) avait été enlevé dans la fleur de l'âge, en pleine action au Barreau de la Cour de Cassation.

Louis Leclercq laissait deux fils ; l'aîné, Georges (1858-1936) fut avocat comme lui et, comme lui, défendit victorieusement à la barre la renommée des Leclercq ; le cadet, Paul (20 novembre 1863-3 avril 1944) fut Procureur Général près la Cour de Cassation et le plus bel éloge que l'on puisse adresser à sa mémoire — celui auquel il eût certainement été sensible — est de constater qu'il le fut comme Mathieu Leclercq. (2)

Paul Leclercq ne se laissa jamais tenter par la politique. En 1930, Aloïs van de Vyvere fut chargé de former un ministère. Il ne trouvait pas de ministre de la Justice. On lui conseilla une formule en honneur

(1) PIRON M.-A., *Le procureur général Mathieu Leclercq*, Office de Publicité, Bruxelles, 1944, p. 3, -7.

(2) CORNIL Léon, préface in *La pensée juridique du procureur général Paul Leclercq*, Bruylant, Bruxelles, 1953, pp. XI-XII.

au siècle passé, à savoir la désignation à ce poste d'un magistrat. Il pria Paul Leclercq, procureur général à la Cour de Cassation de lui rendre visite et lui proposa le département de la Justice. Finaud, Paul Leclercq lui dit : « Monsieur le Ministre, je suis un grand paresseux ; en réalité, en quoi consiste le travail du Ministre de la Justice ? ». Van de Vyvere, un peu décontenancé, lui répond : « Le matin, il faudrait passer au ministère pour donner quelques signatures ; l'après-midi, il faut faire une promenade au Parlement. » « C'est encore trop », rétorqua Paul Leclercq qui, trois jours plus tard, refusa dans les formes.

Jacques Leclercq est né à Bruxelles le 3 juin 1891. Deux prêtres espagnols (3) ont recueilli sous le titre « Pourquoi je me suis fait prêtre » les témoignages d'une série d'ecclésiastiques marquants. Jacques Leclercq y a rédigé une note capitale sur sa prime enfance ; nous avons pensé qu'il valait la peine de beaucoup emprunter à ce texte qui éclaire fortement l'enfance et les préparations de celui que toute le monde n'allait connaître que comme le professeur Leclercq.

« Je ne suis pas né dans une famille fort chrétienne, écrit Jacques Leclercq. Elle l'était un peu mais pas beaucoup.

Ma famille appartenait à la haute bourgeoisie libérale, qui a joué un rôle laïcisant dans la Belgique du XIX<sup>e</sup> siècle. C'étaient des libéraux modérés ; mes parents allaient à la messe et, dans ma famille paternelle, on a toujours été à la messe. Si mes parents allaient à la messe, ils évitaient tout rapport avec le clergé. Je crois bien avoir été la première soutane à franchir le seuil paternel.

Mon père était un homme fort intellectuel ; il était magistrat et a joué un rôle assez important dans le droit belge de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ; mais, en ce temps-là, ce n'était qu'un jeune magistrat plein d'avenir. Ma mère était une personne d'un caractère attachant, et fort aimée de tous. Nous habitions Bruxelles. Mon enfance a été, en somme, fort préservée. Préservée au point de vue moral, en ce sens que nous vivions dans une atmosphère d'honnêteté naturelle ; préservée aussi de toute influence de l'Eglise. Des gens naturellement honnêtes, qui allaient à la messe...

Comment se fait-il qu'à sept ans, j'aie décidé de devenir prêtre et non seulement moi, mais mon second frère, qui avait un an et demi de plus que moi ? Ce n'était assurément pas l'influence du milieu. Nous n'avions même jamais parlé à un prêtre.

Quand j'eus huit ou neuf ans, on m'envoya à un cours de catéchisme pour petits-garçons-de-bonne-famille-n'allant-pas-à-l'école, donné par un

---

(3) SANS VILA J. et SANS VILA R., *Pourquoi je me suis fait prêtre, Témoignages recueillis par les auteurs*, Centre diocésain de documentation, Tournai, 1961, pp. 25-49.

vicaire-distingué-aimant-fréquenter-le-beau-monde. Je n'écoutais jamais une leçon et n'en appris jamais aucune ; après quoi on me déclara en état de faire ma première communion.

J'approchais de mes onze ans, quand je fis ma première communion, on était en 1902. Je m'y préparai avec une grande ferveur ; on m'envoya à une retraite préparatoire dans un couvent. A la cérémonie même, je pleurai de ne ressentir aucune dévotion... Je ne savais pas que je n'aurais jamais de dévotion comme il convient d'en avoir. Je n'ai jamais été un garçon convenable. »

Quelques mois après sa première communion, ses parents divorcèrent. Ce fut le drame de sa jeunesse. Sa vie a été placée sous le signe de ce drame douloureux. Je crois, a-t-il écrit, que rien n'est plus douloureux pour un enfant que d'avoir honte de ses parents.

Plus tard, Jacques Leclercq a beaucoup écrit sur la famille. Il a aussi beaucoup écrit contre le divorce. Il savait de quoi il parlait.

L'éducation de Jacques Leclercq et de ses deux frères se fit en vase clos. Leur père avait gardé un mauvais souvenir de ses études passées dans un athénée. Il se refusa à les envoyer dans un collège catholique, se défiant du clergé.

Les frères Leclercq n'allèrent donc jamais en classe. Paul Leclercq poussa beaucoup ses fils à lire. A douze ou treize ans, Jacques avait une culture intellectuelle égale à celle de jeunes gens de cinq ans plus âgés.

En 1906, à quinze ans, Jacques Leclercq entre à l'Université, en droit. Il a donné une définition de l'Université Libre de Bruxelles : « C'est un établissement assez particulier que je crois unique au monde. Elle a été fondée en 1834, peu après la constitution de la Belgique, par un groupe d'intellectuels libéraux, principalement francs-maçons, pour faire pièce à l'université catholique de Louvain, que les évêques venaient de rétablir quelques mois auparavant. Le but de l'université de Bruxelles était de propager la libre-pensée et de combattre le cléricalisme ; elle a toujours constitué le centre intellectuel du rationalisme anticlérical belge. C'est une université privée ; mais son titre de « libre » s'inspire, non de sa liberté à l'égard de l'Etat, mais de sa libre-pensée. Ma famille était libérale ; on y avait toujours fréquenté l'université de Bruxelles ; on n'aurait pas songé à une autre. »

C'est au contact d'un camarade protestant, fils de pasteur, que Jacques Leclercq découvrit ses lacunes au point de vue religieux. Son ami lui citait l'Évangile et Jacques ne savait que répondre. Son condisciple lui disait : « Mais vous autres, catholiques, vous ne savez même pas ce que le Christ a dit ; vous ne savez que ce que les curés vous racontent. » Ce

qui incita Jacques à faire l'acquisition d'une bible en français. Il lut donc l'Évangile et il fut pris jusqu'à l'ivresse.

Leclercq veut quitter l'U.L.B. pour aller à l'université de Louvain. Son père accorda immédiatement son autorisation. A Louvain, Jacques fut « heureux d'un bonheur inouï. C'était Louvain, le milieu de l'université catholique, qui était ma famille ».

Il n'y était pas de deux mois que ce fut pour lui d'une clarté aveuglante : sa vie n'avait d'autre sens que d'être prêtre.

Les années coulèrent ; il termina son droit à vingt ans. Il fut avocat. A vingt et un ans, il annonça à son père qu'il entrait au séminaire. « Ce fut la grande bagarre, comme il se devait ».

Son père lui expliqua qu'il n'avait pas la vocation, qu'il s'était laissé envôûter par les prêtres rencontrés à Louvain ; que ceux-ci avaient vu en lui une brillante recrue et avaient flatté sa vanité pour l'attirer ; que comme il était naïf et plein de lui-même, il n'avait rien discerné de leurs ruses et avait cru à tous leurs compliments.

Finalement, des négociations s'engagèrent. Un des oncles de Jacques qui était catholique et qu'il aimait beaucoup, servit d'intermédiaire. On adopta un « *modus vivendi* ». Jacques consentit à attendre encore un an à condition que son père cessât de s'opposer après ce délai. L'accord fut conclu et il entra au séminaire en octobre 1913 à vingt-deux ans.

A peine y fut-il entré, il se produisit en lui un tel débordement de joie, de paix et de bonheur, qu'il ne pouvait pas ne pas frapper tous les regards de ceux qui l'avaient connu auparavant. Son père lui-même dut bien s'en apercevoir et il se réconcilia avec la vocation de son fils ; de ce jour-là, ils s'entendirent et n'eurent plus de heurts.

Par la suite, Paul Leclercq a continué à ne pas comprendre tout en étant assez fier des marques d'estime que son fils pouvait recevoir.

Pourquoi Jacques Leclercq s'est-il fait prêtre diocésain plutôt que religieux ? Certainement pas parce que les exigences du renoncement sont moindres. Il a toujours regretté que le prêtre diocésain ne soit pas tenu à un don plus total. Sans doute plusieurs raisons ont-elles milité pour son choix. Celle qui lui a paru décisive a été, que, dans son enfance, il a constamment entendu dire que les prêtres de paroisse étaient des paysans, ce mot ayant un sens malveillant : des rustres. Les jeunes gens de bonne famille, qui désiraient se consacrer à Dieu, entraient chez les jésuites ou les bénédictins. Il pensa alors que les jeunes gens de sa catégorie étant plus rares dans le clergé diocésain, il y rendrait plus de services. Or, il devenait prêtre pour servir Dieu. Le raisonnement lui parut péremptoire.

Plus tard toutefois, lorsqu'il connut des jésuites de près, il trouva dans l'esprit de Saint Ignace une telle concordance avec ses inspirations

spontanées qu'il s'est dit qu'il se serait certainement fait jésuite s'il les avait connus à dix-huit ans. Il s'est trouvé être une sorte de « jésuite du dehors ».

Compte tenu de son statut de diplômé universitaire, Jacques Leclercq fit ses études en vue du sacerdoce au séminaire Léon XIII à Louvain. Il y est mentionné dès l'année 1913. (4)

Ordonné prêtre le 23 septembre 1917, Leclercq est nommé professeur de troisième gréco-latine à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles. Il le restera durant quatre ans.

En 1921, l'abbé Leclercq est nommé professeur à la faculté universitaire Saint Louis. Il est appelé à y enseigner la philosophie et le droit naturel. Il a trente ans.

C'est là que le 5 novembre 1926, il fondera une revue : « La Cité chrétienne ». C'était, il faut bien le reconnaître, une revue mal présentée, mal imprimée et mal composée, avec une couverture sortie tout droit de Saint-Sulpice comme l'écrit un des pionniers, Marcel Grégoire, Président d'Honneur de l'Institut Belge de Science Politique. (5) Il y avait d'ailleurs, dans cet aspect de pauvreté, quelque chose de voulu : la revue, en effet, se préoccupait davantage de servir que de briller. La *Cité chrétienne* s'intéressait à toutes choses : à la vie intérieure, à l'ordre chrétien, à la question sociale, aux missions, à l'union des Eglises, à la littérature, aux arts, à la politique...

De 1930 à 1940, nous relate André Molitor, un modeste bureau dans une rue calme et peu fréquentée du vieux Saint-Josse sert de quartier général à la revue et aux éditions. Tous les jeudis à 6 heures du soir, se rassemble autour de M. Leclercq l'équipe de la revue. Chacun apporte ses projets, ses chroniques, ses articles, ses comptes rendus. C'est un de ces points où se cristallise toute la stabilité intellectuelle d'une génération, où s'élabore une doctrine, où prend forme un mouvement de pensée. M. Leclercq procède de manière régulière et systématique à la relève de ses troupes. Il choisit parmi ses anciens étudiants un garçon qui lui paraît utilisable et le charge de découper l'*Osservatore Romano* et les *Acta Apostolicae Sedis* et d'y relever les statistiques des conversions aux îles Samoa ou des nullités de mariage constatées par le Sacré Tribunal de la Rote romaine. Après six mois de cet apprentissage, le néophyte est jugé digne d'écrire un petit article, ce qu'il fait en tremblant de fierté et de crainte. Quatre ans après, il peut être rédacteur en chef... Voilà comment M. Leclercq procède à la sélection intellectuelle.

(4) DE RAEYMAEKER L., *Le séminaire Léon XIII, de 1898 à 1942*, Louvain, 1942, p. 111.

(5) In Jacques LECLERCQ, *L'homme, son œuvre, ses amis*. Casterman, Tournai, 1961, p. 27.

En 1935, M. Leclercq conçut le projet de trouver aux environs de Bruxelles, un endroit où il pût travailler et prier à son aise en dehors de Saint-Louis. Un de ses amis, de la catégorie qu'il appelle « les bons riches », lui offrit la disposition d'une aile d'une ferme-château qu'il occupait à Pepingen, à cinq kilomètres de Hal.

L'ermitage du Bon Larron n'était jamais vide. Souvent même il était occupé en l'absence de l'ermite. Des réunions s'y tenaient sur les thèmes les plus divers et aussi des retraites et des recollections. Tous les hôtes respectaient le règlement et participaient aux travaux et aux frais du ménage ; et c'était un spectacle que de voir le maître de la maison, ceint d'un vaste tablier bleu, essuyer la vaisselle parmi des considérations sur la mystique ou le socialisme. (6)

Le 17 novembre 1936, Charles Plisnier recevait l'abbé Leclercq à la Libre Académie de Belgique. Il lui dit : « Il y avait, monsieur l'Abbé, un poète en vous, un romancier. Et si vous n'êtes point, comme l'a lourdement écrit, dans un grand quotidien nationaliste, quelqu'un qui, je le crains, se défendait contre vous : « un théologien dévoyé », on peut croire que vous êtes un littérateur qui a sacrifié à sa mission de prêtre, ses dons, avec ce qu'ils comportaient de satisfactions terrestres. »

Dans sa réponse, Jacques Leclercq fit l'éloge de la paresse. A l'intention des politicologues, nous avons épinglé le passage suivant : « Un de mes amis ayant été un jour, par aventure, promu aux fonctions enviables de ministre du Roi, — j'ai encore quelques belles relations, en somme — je lui écrivis tout aussitôt pour lui conseiller fortement de proposer que le gouvernement s'en allât, chaque semaine, passer toute une journée aux champs, et qu'après avoir déjeuné sous la tonnelle d'un beefsteak-pommes frites suivi de quelques crêpes et arrosé d'un bon lambic ou d'un faro de chez nous, ils s'étendissent dans un pré vert, un brin d'herbe entre les dents, et écoutassent silencieusement monter en eux la sagesse éternelle de la terre ancestrale.

Inutile de vous dire que mon conseil ne fut pas suivi. Et vous voyez où nous en sommes. » (7)

En 1937, Paul-Henri Spaak était Premier ministre. Son ambition, écrit Raymond De Becker, était de résoudre la question scolaire et, comme le Cardinal (van Roey) avait accepté de recevoir le Premier ministre à ce propos, l'abbé Leclercq demanda de pouvoir préparer cette entrevue. Lorsque Raymond De Becker arriva à l'ermitage du Bon Lar-

(6) In Jacques LECLERCQ, *L'homme, son œuvre, ses amis*. Casterman, Tournai, pp. 18, 19 et 20.

(7) LECLERCQ J., *Eloge de la Paresse*, Editions de la Cité chrétienne, Bruxelles, 1937, pp. 36 et 37.

ron avec M. Spaak, l'abbé Leclercq leur offrit comme repas du soir, du pain et une omelette au lard, arrosée d'une bouteille de gueuze.

P.-H. Spaak paraissait ravi de cet accueil et la conversation s'engagea de la manière la plus cordiale. L'abbé Leclercq, avec les paradoxes qui lui sont coutumiers, fit l'éloge du sacerdoce et décrivit à son interlocuteur ahuri, ce qu'était l'amour du Christ. Le Premier ministre chercha bien à le faire parler de la question scolaire et du Cardinal mais il n'y parvint point et s'étendit dans son fauteuil, le menton dans les deux mains, dans une curiosité bonhomme. Finalement l'abbé Leclercq arriva à ce qui motivait la visite. Il commença à décrire le Cardinal d'une manière drôle et plaisante mais qui n'était pas de nature à encourager la bonne volonté de P.-H. Spaak. Enfin, il s'adressa directement à celui-ci : « Voulez-vous rendre service à l'Eglise catholique, Monsieur le Premier ministre ? » lui demanda-t-il avec conviction.

P.-H. Spaak trouva sans doute bizarre que l'on posât cette question à un incroyant et répondit prudemment : « Je ne demande pas mieux, Monsieur l'Abbé, si tout au moins je puis le faire en rendant service au pays. »

« Eh bien, reprit Leclercq, ce qu'il faut à l'Eglise en Belgique, c'est une bonne petite persécution. Les catholiques belges sont des catholiques bourgeois. L'Eglise jouit chez nous de tant de privilèges temporels qu'elle en est alourdie pour sa mission spirituelle. Il faudrait qu'il soit plus dangereux d'être catholique. Croyez-vous d'ailleurs que la foi, pour être vivante, ait besoin d'un parti catholique, de banques catholiques, d'écoles catholiques ? Les premiers chrétiens n'avaient rien de tout cela lorsqu'ils conquièrent le monde » (8).

En 1938, Jacques Leclercq a 47 ans. Il est nommé professeur à l'université de Louvain et chanoine honoraire de l'archidiocèse de Malines.

De l'Institut Saint-Louis à Louvain, le changement est net, les données objectives de la situation se trouvent fortement modifiées. C'est le passage des groupes restreints où l'on peut agir et dominer en sentant le coude à coude, avec aux portes le public de la capitale, à une grande unité collective où des pairs, seuls sur leurs socles, n'entendent soumettre leurs relations qu'aux règles de la collégialité et se confinent généralement aux seules tâches de l'enseignement et de la recherche.

Survenue relativement tard au cours de sa carrière, la nomination à l'université de Louvain marque moins Jacques Leclercq que d'autres.

---

(8) DE BECKER R., *Livre des vivants et des morts*, Edition de la Toison d'Or, Bruxelles, 1942, pp. 215 et 216.

Il lui en reste quelque chose : notamment cette façon de voir l'université et les professeurs du dehors, comme s'il n'en était pas.

Dans son éloge de la fantaisie, Jacques Leclercq disait : On parle beaucoup en ce moment d'équipes Saint-Paul où de bons chrétiens, et même parmi eux, des professeurs d'université, s'entretiennent de problèmes de perfection. Eh bien, je voudrais que les épouses de professeurs fondent des équipes Sainte-Paule et qu'elles y prennent comme engagement premier, essentiel et symbolique, de faire lire à leur mari un livre drôle par mois.

Un bon, vrai livre drôle, qui fasse rire sans plus, un Mark Twain, ou un Bernard Shaw ou un J.K. Jerome et même, s'il faut descendre jusque là, un Toine Culot.

Oui, vous allez peut-être trouver cela du vice, mais cela me ferait du bien de me dire parfois, le soir, lorsque après une journée bien remplie je me prépare au repos, que toute l'université, à ce moment, le recteur et le vice-recteur, les doyens, professeurs, assistants, toute la science, se plonge dans Toine Culot et rit. (9)

Homme neuf dans le milieu universitaire louvaniste, Jacques Leclercq a la fraîcheur et l'acuité de perception du témoin et de l'observateur externe ; il y apporte tout l'acquis d'un passé d'organisateur et d'initiateur profondément engagé dans le concret de la pensée où la liberté individuelle est grande et d'où on peut influencer d'autant plus aisément.

C'est à l'Institut supérieur de Philosophie, où il demeura jusqu'en 1945, que se nouent les premiers contacts avec la vie universitaire, étudiants et professeurs.

Conseiller des étudiants, guide de groupes et de mouvements universitaires, Jacques Leclercq crée au cours des premières années passées à Louvain le Cercle social : dans ce Cercle, ouvert à tous les étudiants, des exposés de personnalités sociales et politiques sont le point de départ de discussions et de débats contradictoires auxquels prend part un nombreux public d'étudiants.

Toutefois, sur le plan social, c'est ailleurs qu'il faut rechercher la contribution majeure de Jacques Leclercq : l'introduction de l'enseignement de la sociologie.

L'enseignement du Droit naturel a fait de Jacques Leclercq un homme fort averti des principales tendances de la sociologie contemporaine et, en particulier, de la sociologie.

---

(9) LECLERCQ J., *Eloge de la paresse suivi de quelques autres*, Casterman, Tournai, 1962, pp. 150-151.

L'impulsion de Jacques Leclercq fut dominante et, par son action, l'Ecole des sciences politiques et sociales de Louvain possédait en 1945 le programme le plus développé de l'Europe sur le plan de l'enseignement de la sociologie.

La direction et la présidence de Jacques Leclercq sont peut être surtout caractérisées par le sens des nécessités du temps présent et de l'avenir, par un esprit ouvert aux propositions et aux suggestions de ses collaborateurs et collègues, le souci d'être à l'écoute, de ne pas imposer ses propres opinions mais d'être sensible à celles des autres. Le souci de disparaître derrière l'œuvre lancée et à poursuivre par d'autres est remarquable.

Jacques Leclercq a aussi attaché son nom à la Conférence internationale de sociologie religieuse.

S'il fallait en peu de mots caractériser la contribution de Jacques Leclercq à la pensée scientifique, il faudrait souligner en premier lieu le développement du sens de la réalité politique et sociale. Ce sont les faits sociaux qui l'intéressent et, dans le vaste domaine du savoir, les aspects positifs et normatifs de la conduite de l'homme en société ont retenu son attention de façon privilégiée. Il a un sens aigu de l'observation, de la notation de quelques faits précis extraits de la réalité quotidienne, joint à un esprit de synthèse qui ne veut s'arrêter qu'à l'essentiel.

Jacques Leclercq a le sens du concret et c'est sans doute un des aspects de sa pensée qui a beaucoup frappé les générations d'étudiants qui ont suivi ses cours de droit naturel et de morale : ces enseignements sont émaillés d'observations, de références à la vie courante, à la réalité politique et sociale. (10)

Beaucoup m'estiment superficiel, écrira Leclercq, pour employer une langue trop claire. Sans doute la langue technique est-elle parfois seule à pouvoir exprimer une notion précise et, dans ce cas, il faut y recourir, mais je crois que c'est rare, et que beaucoup doivent une part de leur réputation de profondeur à ce qu'ils ont exprimé en langage obscur ce que tout le monde dit autrement. (11)

Mais si Jacques Leclercq a joué un rôle important dans le domaine scientifique, on ne peut oublier qu'il fut avant tout prêtre et que, par son œuvre de théologie morale, il a exercé sur le clergé de son temps une influence profonde et salutaire. La vie religieuse de nombreux

(10) DE BIE P., « L'œuvre scientifique et pédagogique du professeur Leclercq », Louvain, 1938-1961, in *Jacques Leclercq, l'homme...*, pp. 39-49.

(11) LECLERCQ J., *Saisir la vie à pleines mains*, Casterman, Tournai, 1960, p. 13.

catholiques belges n'eut pas été ce qu'elle fut sans la rencontre, par le livre, de la pensée de Leclercq.

Comme l'a écrit le professeur De Greef, le chanoine Leclercq ne rendait pas et n'a jamais rendu l'adhésion religieuse plus facile, il la rendait lucide, il la démontrait nécessaire, il ne supposait pas l'obéissance aveugle, mais imposait l'ascension. Premier de cordée, le chanoine Leclercq n'est pas et n'a jamais été un prêtre aux idées larges, au sens courant du mot, comme le sont certains prêtres qui croient qu'une certaine facilité est un moyen d'apostolat. Dans le domaine de la vie morale aussi il fut humaniste et par lui la liste des devoirs, obligations, servitudes et commandements, en un mot le code du croyant, devient l'indication du sens moral, l'expression de la nature humaine, éclairée sans doute par son Créateur, mais envisagée, en même temps, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé (12).

Jacques Leclercq fut parfois au cours de sa vie l'objet de critiques acerbes, émanant en général de milieux catholiques. On n'est jamais mieux servi que par ses amis.

Un ouvrage (13) de Jacques Leclercq fut l'objet d'une attaque assez inintelligente de la part de l'*Osservatore Romano*. Le cardinal van Roey, ce n'est un secret pour personne, tout en sachant apprécier le zèle et la haute valeur sacerdotale du professeur de Louvain n'aimait guère certaines de ses idées et de ses prises de position. Mais lorsqu'on lui eut démontré, pièces en mains, que l'article de l'*Osservatore* accumulait les contresens et attribuait injustement au chanoine des positions qui ne correspondaient pas à la réalité, il sut immédiatement faire taire ses préventions pour défendre son subordonné et écrire à qui de droit ce qu'il pensait de pareils procédés. (14)

Un jour, le chanoine Leclercq dit à Marcel Grégoire : « J'aspire au repos, je désire désormais éviter les tracasseries. » On était en 1955. C'est le moment que Leclercq choisit pour publier sa « Vie du Père Lebbe ».

Or, cette biographie du missionnaire belge en Chine allait valoir à Leclercq une masse d'ennuis. Il avait écrit dans ce livre un certain nombre de vérités pas bonnes à lire pour un tas de missionnaires. Une polémique éclata. De tous côtés, on critiqua Leclercq. Il devint le « chanoine rouge à extirper de Louvain ».

(12) DE GREEF E., « Le non-conformisme du chanoine Leclercq », in *Jacques Leclercq, l'homme...*, p. 103.

(13) LECLERCQ J., *L'enseignement de la morale chrétienne*, Les éditions du Vitrail, 1949.

(14) AUBERT R., *Le Cardinal van Roey*, La Revue Nouvelle, tome XXXIV, no 8-9, août-septembre 1961, pp. 125-126.

En 1957, Jacques Leclercq publie une brochure de 37 pages. (15) Il répond à ses détracteurs, cite toutes les lettres d'approbation et de soutien reçues de prélats chinois et de missionnaires.

Et il écrit en conclusion : « En tout cas, je suis certain d'avoir souvent réagi contre la tendance des catholiques à rejeter sur la corruption des adversaires tous les malheurs qui leur arrivent. Dans les difficultés que rencontre l'Eglise, je crois qu'il y a une grande part qui vient de l'infidélité des catholiques eux-mêmes. Je crois que, s'il y a relativement si peu d'hommes qui voient dans l'Eglise l'Epouse du Christ et notre mère, et dans le Christ, le Sauveur, cela tient non seulement à la corruption des non-chrétiens, mais à la corruption des chrétiens, entre autres à l'insuffisance du clergé ».

Dans son remarquable essai consacré à la Chine, Simone de Beauvoir, analysant la lutte défensive, cite le livre de Jacques Leclercq. Il montre, écrit-elle, qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la confusion entre la religion chrétienne et la politique européenne devient inextricable. Les missionnaires profitent de la force de l'Europe, et pâtissent de la haine qu'elle inspire. Et en note, Simone de Beauvoir écrit : les catholiques qui désirent se faire une idée impartiale sur la question devraient tous lire ce livre, écrit par un prêtre non suspect de sympathie pour le communisme, et qui constitue contre les missions un réquisitoire écrasant. (16)

Le 7 décembre 1955, Jacques Leclercq donne une conférence à l'Institut Belge de Science Politique. La salle est trop petite. Il a choisi de parler sur « Le clergé et la communauté belge » (17). Tous ses amis de la Cité chrétienne, de la Revue Nouvelle, sont venus par ce soir d'hiver écouter le maître.

A la faveur de cette conférence, Leclercq réussit à se définir en parlant de ces « chanoines-professeurs » dont il est et qui constituent une des pièces caractéristiques du folklore national. Je songe, disait-il, de nouveau à l'étranger où j'ai pu me convaincre que le prêtre, professeur d'université, suscite un intérêt de curiosité assez semblable à celui que provoque un okapi.

En 1961, Jacques Leclercq a 70 ans. L'heure de la retraite a sonné. Dans une salle du centre de Bruxelles, ses amis se sont réunis autour de lui. Le repas se déroula sous le signe de la simplicité.

Marcel Grégoire, ancien ministre de la Justice, se chargea de lui dire ce que tous admiraient depuis 40 ans chez le chanoine Leclercq : son amour et sa recherche intrépides de la vérité. La vérité morale est con-

(15) LECLERCQ J., *Lettre à mes amis... A propos de la « Vie du Père Lebbe »*, Hors commerce, Louvain, 1957.

(16) de BEAUVOIR S., *La longue marche*, Gallimard, 1957, p. 387.

(17) LECLERCQ J., « Le clergé et la communauté belge », in *Aspects de la société belge*, Librairie encyclopédique, Bruxelles, 1958, pp. 75-89.

crète pour lui : en témoignent ses prises de position contre les excès du nationalisme espagnol ou fasciste, pour la S.D.N., pour la cause flamande.

« Je suis venu apporter le feu sur la terre et que veux-je, sinon qu'il brûle ». Le chanoine Leclercq a fait sienne cette parole du Christ au point, dit l'orateur, que d'aucuns ont cru que le chanoine s'était tellement approché de la flamme, qu'il était quelque peu « brûlé ». Le chanoine Leclercq a eu bon nombre de bagarres dans sa vie.

Après avoir insisté sur la confiance du chanoine Leclercq envers ceux qui se croient incroyants, et sur le fait qu'il s'est toujours interdit de toute prévention et tout à priori vis-à-vis des personnes et des faits, en un mot, qu'il a toujours distingué les principes des applications circonstancielles, Marcel Grégoire lui dit encore : Vous avez vu dans l'impuissance des hommes l'instrument avec lequel Dieu remporte ses victoires. Vous avez été surtout un professeur incomparable, un éveilleur de vocations, un formateur de disciplines. Trente volumes ont assis votre renom et celui de notre pays. Homme d'action, vous avez envisagé une « Cité chrétienne », et bon Belge, vous y êtes allé de votre réalisation personnelle : l'ermitage du « Bon Larron ».

Le chanoine Leclercq enchaîne immédiatement : Je vais partir, ma vie est finie. Septante ans est un bel âge : la plupart de mes contemporains sont déjà morts ; l'assistance qui s'est réunie ce soir autour de moi représente une belle fin.

Le professeur émérite souligne cette idée de ne pas avoir voulu de protocole ; elle illustre le but de sa vie : faire considérer les hommes suivant leur valeur d'homme, et non suivant leur fonction.

Il termine par des remerciements aux présents et aux absents, puis improvise en français, pour terminer le repas, des « grâces » pour la bonne soirée passée ensemble...

Que va faire le chanoine Leclercq ? D'abord quitter Louvain. Il sent que des événements se préparent. Il sent un appel du pays de Liège ; il se souvient que ses aïeux venaient du pays de Fléron. C'est à Beaufays qu'il a établi son ermitage du Caillou blanc. Là, entouré des soins attentifs des religieuses de la communauté du Caillou blanc, il va vivre le reste de son âge.

L'ayant vu à Louvain en 1958, à sa demande, dans l'appartement qu'il occupait au-dessus d'une chocolaterie, j'avais voulu le revoir en 1962. Il me répondit sur une feuille de bloc-notes : « Venez à l'heure que vous voulez ; restez aussi longtemps que vous voulez ; ceci n'est pas une maison bourgeoise ; c'est un ermitage ; d'abord une maison de prière ; ensuite on y fait tout ce qui peut conduire à Dieu, même occasionnellement parler avec l'ermite. Ne m'écrivez pas : « professeur honoraire » ; je ne suis plus qu'un ermite, et au plaisir de vous voir ici ».

En 1964, Jacques Leclercq est nommé Camérier Secret du Pape. Que s'est-il passé ? Que signifie cette dignité aussi vaine que tardive ? J'écris à Mgr Leclercq ; je le félicite et l'interroge. Il me répond : « Merci de votre affectueux souvenir. Ma nomination vient très personnellement du Pape, il a désiré me faire plaisir. Cela me fait plaisir. Et puisqu'il me vaut de recevoir votre lettre, cela fait un second plaisir. Ma vue est tout à fait rétablie. Ce n'a été qu'une alerte. Quant à *Res Publica*, je le reçois de temps en temps, et je crois qu'ils me font le service ».

En 1966, je retourne le voir au Caillou blanc. Mgr Leclercq ne porte plus la soutane. Il est vêtu d'une veste et d'un pantalon de toile grise comme en portent les agriculteurs. Seuls un plastron de tissu gris et le col romain rappellent le caractère ecclésiastique de notre hôte. Jacques Leclercq est serein, il trouve que de nos jours on vit trop vieux, il s'excuse presque d'être encore là. Il reste actif, il vient d'envoyer à l'éditeur le manuscrit d'un nouveau livre : Vatican II, un concile pastoral.

Ceux qui ont bien connu Jacques Leclercq, comme André Molitor par exemple, affirment : Depuis une vingtaine d'années, M. Leclercq déclare périodiquement à ses amis que son œuvre est à peu près finie, qu'il ne lui reste plus qu'à prendre congé du monde et à passer en face de son Créateur le temps qui lui reste à vivre. Six mois plus tard, on le retrouve lancé dans un nouveau programme de travail qui comporte de quoi remplir la vie d'un homme moyen. Il peut dire au Seigneur avec le psalmiste : « Tu renouvelles ma jeunesse comme celle de l'aigle » (18).

Et pendant ces dix années de vie érémitique, Jacques Leclercq continuera à écrire.

A la fin, il avait dû progressivement renoncer à lire et à écrire. Sa méditation en devint plus profonde encore, ne cessant d'animer sa pensée.

A la page ultime de son livre « Joie de vieillir », Jacques Leclercq écrivait : Le cher présent ! Prendre le jour qui vient. Ma vie est terminée ; je n'ai plus rien à faire ici-bas que d'être un homme dont l'âme est accordée au rythme universel que Dieu a établi et qui conduit à lui. Le soir tombe ; l'heure est douce. Et demain sera l'aube. (19)

Jacques Leclercq s'en est allé un matin d'été. Il a beaucoup donné. Tous ceux qui ont reçu de lui un message, un conseil, un principe, le transmettront à leurs enfants. Et ils seront nombreux à connaître son nom et son œuvre.



Août 1971.

(18) MOLITOR A., « Esquisses pour un portrait », in *Jacques Leclercq, l'homme...*, p. 23.

(19) LECLERCQ J., *Joie de vieillir*, Éditions universitaires, Paris, 1967, p. 217.